LES TENDANCES DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS A DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE EN 2018

L'exploitation sexuelle demeure la forme de traite des êtres humains la plus répandue, en France comme en Europe, devant le travail forcé, la mendicité, l'esclavage domestique. Malgré les nombreux échanges entre les pays européens et les travaux menés au sein des agences internationales, les organisations criminelles se structurent, innovent et déplacent leurs activités en utilisant les disparités législatives afin d'augmenter les bénéfices tirés de l'exploitation de victimes toujours plus nombreuses.

Les types de prostitution :

- Une prostitution de voie publique déclinante

Pour la deuxième année consécutive le pourcentage des victimes exploitées par l'intermédiaire d'Internet (49%) est supérieur à celui de celles exerçant sur la voie publique (38%). La baisse de la prostitution de rue est principalement constatée à Paris, où la verbalisation des clients a été la plus appliquée.

La prostitution de voie publique demeure presque exclusivement étrangère (réseaux exploitant leurs compatriotes). Malgré l'action continue des services de police spécialisés, les nigérians se montrent toujours très actifs. De même, les groupes originaires des pays d'Europe de l'Est, essentiellement roms (roumains, bulgares et hongrois) restent très présents. Des réseaux péruviens, dont les victimes sont des hommes, ont été démantelés à Paris et Nice.

-Prédominance de la prostitution logée

Particulièrement attractive en raison de sa discrétion et des profits qu'elle génère, la prostitution logée s'appuyant sur Internet se diversifie. Privilégiée très tôt par les réseaux d'escortes d'Europe de l'Est (russes, ukrainiens, polonais et baltes) et par les ressortissantes sud-américaines en provenance d'Espagne (brésiliennes, colombiennes, argentines), cette forme de d'exploitation a très vite été adoptée par les réseaux chinois qui mettent en place de véritables stratégies « marketing », afin d'éviter la concurrence et d'accroître leurs profits.

L'augmentation continue du proxénétisme dit « de cités » favorise la progression de la prostitution logée, notamment par l'utilisation de plus en plus fréquente des messageries instantanées permettant d'éviter l'insertion d'annonces en ligne. Cette prostitution en intérieur tend à privilégier de plus en plus les locations d'appartements de courte durée, plus discrètes, plus flexibles et moins onéreuses à la faveur de la multiplication de l'offre de logements par l'intermédiaire de plateformes d'échanges entre particuliers.

- Émergence d'une prostitution mixte voie publique / Internet

En marge de ces deux grands types d'exploitation, des affaires traitées en 2018 ont révélé l'émergence d'une prostitution alliant une activité sur la voie publique et une exploitation sur Internet. Elle concerne tant la communauté roumaine et péruvienne (prostitution masculine) que le proxénétisme de cités.

Les types de réseaux

- L'extrême organisation des réseaux nigérians

Les organisations criminelles nigérianes poursuivent leur implantation sur le territoire français et se recomposent en réaction à l'action policière. S'appuyant sur un recrutement en continu, les réseaux

nigérians organisent l'exploitation de prostituées de plus en plus jeunes, dont la dette initiale s'établit désormais autour de 25 000 euros. Malgré le discours très remarqué de l'Oba du Bénin en mars 2018, déclarant l'interdiction de l'utilisation du « Juju » comme moyen de pression et celle de la traite des êtres humains, les réseaux adaptent leurs modes opératoires et orientent le recrutement vers d'autres régions du Nigeria. L'itinéraire terrestre exclusivement utilisé et passant par le Niger, la Libye, la Méditerranée centrale et l'Italie tend à se tarir à la faveur des actions conjuguées des autorités libyennes et du nouveau gouvernement italien. Un report vers une route plus occidentale traversant le Mali puis le Maroc et l'Espagne pourrait voir le jour prochainement. La collecte et le rapatriement des profits financiers de la France vers le Nigeria sont essentiellement contrôlés par des confraternités nigérianes « Suprême Eiye Confraternity » et « Black Axe ». Des transferts d'argent issus de la prostitution nigériane, organisés par la plus importante structure œuvrant dans ce domaine en France ont pu être estimés entre 30 et 50 millions d'euros sur trois ans.

- Le proxénétisme de cité : un phénomène toujours plus préoccupant

Plus du tiers des victimes d'exploitation sexuelle identifiées en 2018 par les services répressifs était de nationalité française (341 sur 950). Parmi ces jeunes femmes, 270 ont été victimes de « proxénétisme de cité », ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2017. Ces chiffres témoignent de la progression continue de ce phénomène dont les caractéristiques évoluent peu. Cette prostitution, qui s'appuie sur l'insertion d'annonces sur Internet et utilise la sphère hôtelière économique ou la location d'appartements entre articuliers, est organisée par de jeunes délinquants, déjà connus pour des faits de droit commun. Ils profitent de l'extrême vulnérabilité de ces jeunes filles, souvent mineures (49%) et sous l'emprise de produits stupéfiants, qui ne se considèrent pas comme prostituées et qui ne découvrent la réalité de leur situation qu'au travers des violences dont elles sont régulièrement victimes. Les auteurs aguerris reproduisent des modes opératoires déjà éprouvés dans d'autres champs criminels, en particulier le trafic de stupéfiants, et utilisent de jeunes mineurs pour la surveillance des prostituées et la collecte de l'argent en fin de journée. Par ailleurs, l'utilisation de plus en plus fréquente des messageries instantanées de type « Whatsapp » permet d'éviter de recourir au système des annonces. Les bénéfices de cette prostitution sont généralement dépensés rapidement et ne donnent lieu qu'à de rares saisies de produits de luxe (maroquinerie, montres, vêtements).